

Communiqué de presse du 18 juin 2013

## La communauté d'achat HSK et CURAVIVA Suisse concluent une convention administrative nationale

**La communauté d'achat HSK composée des assureurs-maladie Helsana, Sanitas et CPT a conclu une convention administrative avec CURAVIVA Suisse, l'association faîtière des homes et institutions sociales suisses. Cette convention permet d'uniformiser le règlement et le décompte des prestations de soins fournies par les EMS. Les partenaires contractuels souhaitent ainsi définir un standard simplifiant la collaboration entre les assureurs et les EMS prodiguant des soins.**

La communauté d'achat HSK (Helsana, Sanitas, CPT) et CURAVIVA Suisse, l'association faîtière regroupant 1600 homes et institutions sociales suisses, ont signé une convention administrative à laquelle peuvent adhérer les associations cantonales de CURAVIVA et les institutions qui en sont membres. Cette convention est la première réglementation du genre à l'échelon national entre assureurs et EMS concernant les prestations de soins. Elle porte sur les processus administratifs entre les EMS de CURAVIVA Suisse et les assureurs de la communauté d'achat HSK, uniformisant notamment les procédures concernant l'annonce des besoins de soins, la facturation et le contrôle des prestations.

Ainsi, HSK et CURAVIVA Suisse s'efforcent d'harmoniser la procédure relative aux prestations de soins fournies par les EMS dans toute la Suisse, une part significative de la charge administrative et de négociation pouvant de la sorte être économisée. Jusqu'à maintenant, les fournisseurs de prestations en soins stationnaires de longue durée négociaient avec les assureurs-maladie ou leur communauté d'achat à l'échelon cantonal, voire individuellement.

Le montant de la contribution des assureurs-maladie aux soins ne fait pas partie dudit contrat. Ces taux sont fixés par le Conseil fédéral de manière uniforme pour toute la Suisse par le biais de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS).

### La communauté d'achat HSK

La communauté d'achat HSK est un groupement constitué d'Helsana, de Sanitas et de la CPT en vue de l'achat conjoint de prestations médicales pour l'assurance-maladie obligatoire. Elle représente 2,2 millions d'assurés de base, soit env. 30% du marché.

La communauté d'achat HSK défend les intérêts de ses assurés et négocie les prix et les prestations dans tous les domaines de la santé, que ce soit dans le domaine ambulatoire ou stationnaire, des soins et des soins paramédicaux. Les assureurs participants sont favorables à la concurrence et à une qualité élevée des soins de santé.

Informations complémentaires:

Service médias Helsana  
Rob Hartmans  
Responsable Communication  
043 340 12 12  
media.relations@helsana.ch

Service médias Sanitas  
Isabelle Vautravers  
Responsable Communication  
044 298 62 96  
medien@sanitas.com

Service médias CPT  
Reto Egloff  
Responsable Marketing +  
Communication  
058 310 92 14  
kommunikation@kpt.ch